



Ad. E.

Me Jules Brière, Ad. E.
Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Jules Brière, associé du cabinet, a acquis une excellente renommée dans les domaines du droit constitutionnel, du droit administratif, du droit social (santé) et du droit domaniale (production, transport et distribution de l'hydroélectricité, régime forestier, régime des terres).

CONTRIBUTION

Me Brière a enseigné le droit à l'Université Laval (1966-1970) et, comme professeur invité, à l'Université de Sherbrooke (1968-1970 et 1971) et à l'Université d'Ottawa. ● Il a travaillé comme adjoint au greffier en loi de la législature et a été sous-ministre au ministère des Affaires intergouvernementales (1970-1976). ● À maintes reprises, au cours de sa pratique, il a conseillé les gouvernements et divers ministères et organismes publics et parapublics, notamment sur les aspects juridiques de la gestion et de l'exploitation des ressources du domaine de l'État, de la protection du territoire et des activités agricoles ainsi que des relations entre l'État et les nations autochtones. ● Il a participé, comme légiste, à la conception, à la rédaction et à l'examen en commission parlementaire de nombreux projets de loi gouvernementaux présentés à l'Assemblée nationale du Québec. ● Il est titulaire de la Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon de l'Université Laval depuis 2006.

RAYONNEMENT

Il est l'auteur de diverses publications traitant de droit administratif et de droit constitutionnel. Ses qualités et sa compétence sont reconnues par ses pairs tant au Québec qu'au Canada. Son engagement social dans la région de Québec est constant, notamment au soutien du Centre CASA, organisme communautaire voué au traitement des dépendances, et de sa Fondation.